



Ecole maternelle : 02.99.98.67.69

Mairie Maen Roch : 02.99.98.61.04

SITE INTERNET

L'école dispose d'un site internet. Vous y trouverez des informations générales sur la vie de l'école ainsi que des rubriques de classes : anniversaires, sorties, activités scolaires, photos...

www.ecole-maternelle-jprevert-stbrice.ac-rennes.fr

VISITES de l'école maternelle



Ecole maternelle Jacques Prévert

20, rue Guynemer – St Brice en Coglès
35460 Maen Roch
Tel : 02.99.98.67.69
Mél : ecole.0351834d@ac-rennes.fr

L'ÉCOLE MATERNELLE

L'école maternelle compte 3 classes.

Un service de restauration accueille les enfants au sein de l'école.
Un service de garderie est à disposition dès 7h00 le matin et jusqu'à 19h le soir.

LA VISITE DE L'ÉCOLE – Goûter d'accueil

L'école n'organise plus de portes ouvertes. Les rencontres individuelles sont privilégiées : visite de l'école, informations, présentation des enseignantes...

Merci de téléphoner ou d'envoyer un mail pour convenir d'une date de visite.

Chaque veille de rentrée scolaire, un goûter d'accueil est organisé.

Ainsi, les enfants peuvent voir leur enseignante, leur classe, leurs camarades. Un moment de convivialité qui permet une rentrée plus en douceur.



L'ÉCOLE AVANT 3 ANS (TPS)

Sous réserve de places, l'école peut scolariser des enfants en classe de TPS (toute petite section). Pour l'année 2025/2026, cela concerne les enfants nés en 2023.

Les places étant limitées, merci de contacter dès que possible la directrice afin de savoir si votre enfant pourra être accueilli.

Votre enfant pourra être accueilli de manière adaptée : rentrée en cours d'année, adaptation progressive... selon ses besoins et ses capacités.

L'INSCRIPTION A L'ÉCOLE

Elle est obligatoire pour l'année de PS, c'est-à-dire pour les enfants nés en 2022.



L'inscription se fait à la mairie de Maen Roch en déposant un dossier d'inscription accompagné de pièces justificatives. Ce dossier est à retirer en mairie ou à télécharger sur le site de la commune.

L'admission se fait par la directrice, Mme Rozenn Guérin. Pour cela, prendre rendez-vous avec elle.

LES PROJETS, SORTIES...

Chaque année, des projets ou sorties sont mis en place, en fonction des thématiques de travail retenues dans les classes. Par exemple : ferme pédagogique, château de Fougères, séances de modelage d'argile, zoo...

Les familles sont régulièrement invitées à participer à des activités scolaires.

L'APE

Une Association des Parents d'Elèves très active organise des événements tout au long de l'année : fête de Noël, fête d'école, ventes diverses, tombolas...

Les bénéfices servent à financer toutes les sorties scolaires ou projets.

Les familles n'ont ainsi rien à payer pour les sorties.



